

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

D A T E : Mardi, le 2 juin 2020
H E U R E : 19 h 30
L I E U : Hôtel de Ville de Dunham

***** LE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE DUNHAM SIÈGE EN SÉANCE ORDINAIRE PAR VOIE DE VISIOCONFÉRENCE SUR LA PLATEFORME ZOOM. CHACUNE DE CES PERSONNES PRÉSENTES S'EST IDENTIFIÉE INDIVIDUELLEMENT *****

ÉTAIENT PRÉSENTS : M Pierre Janecek, maire
MM. Kevin Mitchell
François Tremblay
Gaston Chamberland
Léo Simoneau
Jules Brunelle-Marineau
Guillaume Brais, conseillers

ainsi que la directrice générale et greffière, Mélanie Thibault, et le directeur général et greffier adjoint, Monsieur Pierre Loiselle, qui agira comme greffier pour la présente réunion.

ADMINISTRATION

SÉANCE À HUIS CLOS PAR VISIOCONFÉRENCE

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours ;

CONSIDÉRANT QUE ce décret a été prolongé par d'autres décrets qui prolongent cet état d'urgence pour des périodes additionnelles de dix jours successives et que l'état d'urgence est toujours effectif ;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication ;

CONSIDÉRANT QU' il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :

144-20

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

et unanimement résolu que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

Que la visioconférence soit enregistrée et soit disponible sur le site Internet de la municipalité et sur sa page Facebook.

Adopté.

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau

145-20 et unanimement résolu que l'ordre du jour soit accepté.

Adopté.

ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX

146-20 Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell,
appuyé par Monsieur le conseiller François Tremblay

et unanimement résolu que le procès-verbal de l'assemblée du mois de mai 2020 soit accepté tel que rédigé.

Adopté.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Séance à huis clos et par visioconférence. Aucun public présent.

La population a été invitée à présenter ses questions par courriel. Une réponse écrite leur parviendra dans les meilleurs délais.

COMPTES PAYABLES

147-20 Proposé par Monsieur le conseiller François Tremblay,
appuyé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais

et unanimement résolu que la liste des comptes payables au 2 juin 2020, représentant des déboursés de 163 491,64 \$, soit acceptée et qu'il soit procédé au paiement desdits comptes, par les chèques # 37033 à # 37103 inclusivement.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de ces dépenses pour un montant total de 141 422,74 \$, le solde des dépenses de 22 068,90 \$ ayant fait l'objet d'un certificat antérieur.

SUIVI DES DOSSIERS

La directrice générale donne un compte-rendu sur l'état des dossiers en cours.

ORGANISMES PARAMUNICIPAUX

Les membres du conseil responsables donnent les principaux dossiers en cours à la MRC, au CLD et à la REGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES MATIERES RESIDUELLES DE BROME-MISSISQUOI.

ADMINISTRATION — FINANCES

AUTORISATION SIGNATURE CAISSE DESJARDINS BROME-MISSISQUOI

148-20 Proposé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

et unanimement résolu que Madame Mélanie Thibault, directrice générale soit désignée signataire autorisée pour tous les documents, chèques, effets bancaires, etc., au compte de la Ville de Dunham à la Caisse Desjardins Brome-Missisquoi en remplacement du précédent directeur général, Monsieur Pierre Loiselle.

Adopté.

PROCURATION GENERALE 2020 A LA SAAQ

Proposé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

149-20

et unanimement résolu que les personnes suivantes soient mandatées par procuration pour représenter la Ville de Dunham dans toutes les transactions en personne au bureau de la Société de l'Assurance Automobile du Québec (SAAQ) pour la période du 2 juin 2020 au 4 février 2021 :

- Mélanie Thibault, directrice générale ;
- Nicole Gingras, trésorière ;
- James Sherry, surintendant voirie.

Adopté.

AUTORISATION SIGNATURE ENTENTE 2020 CONCERNANT L'ELIMINATION DES DECHETS ET GROS REBUTS RIGMRBM

150-20

Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller François Tremblay

et unanimement résolu que le maire, Pierre Janecek, et le directeur général adjoint, Pierre Loiselle, soient autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité, l'entente convenue avec la Régie Intermunicipale de Gestion de Matières Résiduelles de Brome-Missisquoi (RIGMRBM) pour la tarification 2020.

Adopté.

SUSPENSION DES INTERETS SUR COMPTES DE TAXES

151-20

Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell,
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

et unanimement résolu qu'en raison des difficultés financières de certains contribuables occasionnées par la pandémie de la COVID-19 qui sévit en ce moment, le taux d'intérêt sur les comptes impayés pour le versement dû le 25 juin 2020, soit ajusté à 0 % jusqu'au 25 septembre 2020.

Toutefois, les montants dus sur le 1^{er} versement du 25 mars 2020 recommenceront à porter intérêts à compter du 25 juin 2020.

Adopté.

VOIRIE — TRAVAUX PUBLICS

PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL 2019

ATTENDU QUE le MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS a versé une compensation de 418 146 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2019 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont la responsabilité incombe à la municipalité ;

Pour ces motifs, il est :

152-20

Proposé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que le conseil municipal de la Ville de Dunham atteste de la véracité des frais encourus mentionnés au rapport financier de la municipalité pour l'exercice financier 2019 et que lesdits frais encourus l'ont été sur des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du *Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local*.

Adopté.

URBANISME

DEMANDE DE DEROGATION MINEURE DM-20-02 – MARK BENOIT – 3397, PRINCIPALE

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

153-20

et unanimement résolu que, suite à un avis favorable du COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME, soit autorisée la demande de dérogation mineure DM-20-02 présentée par Mark Benoît visant la construction d'un garage de 25 pieds par 36 pieds en cour avant latérale de la propriété à 7 mètres de la ligne avant en dérogation avec l'article 92 du règlement de zonage numéro 382-19. Les autres normes seront respectées.

Adopté.

DEMANDE DE DEROGATION MINEURE DM-20-03 – STEPHANE LAGUË – 2519, ST-JOSEPH

154-20

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

et unanimement résolu que, suite à un avis favorable du COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME, soit autorisée la demande de dérogation mineure DM-20-03 présentée par Stéphane Laguë visant à régulariser l'implantation d'une piscine hors-terre en marge latérale et en marge avant secondaire à 9,98 mètres de la ligne avant de la propriété, en dérogation avec l'article 95, alinéa 3, du règlement de zonage numéro 382-19.

Adopté.

RECOMMANDATION A LA CPTAQ – DEMANDE JULIE CORRY CORRECTION RESOLUTION 114-20

155-20

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

et unanimement résolu que le conseil municipal de cette ville recommande favorablement à la CPTAQ d'autoriser la demande d'utilisation à une fin autre que l'agriculture d'une partie du lot 3 980 288 du cadastre du Québec sur une superficie de 25 mètres représentant l'aire de travail et 512 mètres carrés représentant le chemin d'accès pour un total de 537 mètres carrés pour l'installation d'une tour de communication, telle que présentée par Julie Corry, le 24 mars 2020.

Adopté.

ENVIRONNEMENT/HYGIÈNE DU MILIEU

NOMINATION AU POSTE DE STAGIAIRE EN ENVIRONNEMENT

156-20

Proposé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

et unanimement résolu que Madame Noémie Germain soit embauchée comme stagiaire en environnement pour la Ville de Dunham, effectif au 1^{er} juin 2020. Le salaire est de 15 \$ de l'heure, à temps plein, pour une période de 15 semaines.

À ce titre, la stagiaire en environnement est autorisée à visiter et à inspecter toute propriété immobilière, ainsi que l'intérieur et l'extérieur des bâtiments, afin de s'assurer du respect des règlements d'urbanisme. Ce droit doit principalement s'exercer entre 7 h et 19 h.

Le mandat de la stagiaire en environnement est le suivant :

- la stagiaire fait le suivi des bandes riveraines. Elle contacte les citoyens et prévoit une rencontre avec ceux-ci afin d'expliquer la nouvelle réglementation en matière de maintien de la bande riveraine ;

- la stagiaire crée une base de données incluant les photos, les croquis, la cotation de la bande riveraine, ainsi que les interventions nécessaires à la mise en conformité ;
- la stagiaire géoréférence les données recueillies dans un logiciel prévu à cette fin ; la stagiaire peut être appelée à faire des inspections relativement à des problèmes de nuisances ; la stagiaire peut être appelée à assister l'inspectrice municipale dans des tâches d'application réglementaire variées ou encore de rédaction de règlement.

Dans le contexte actuel de la pandémie, les inspections extérieures seront privilégiées par la stagiaire. En de rares occasions, celle-ci pourra, si elle le juge nécessaire, inspecter l'intérieur d'un bâtiment. Les mesures de distanciation physique seront prises afin d'assurer la protection des citoyens et de la stagiaire. La stagiaire en environnement aura avec elle une visière et un masque et elle pourra rencontrer les citoyens à 2 mètres en portant ces éléments de protection.

Adopté.

Le certificat de disponibilité de crédit a été émis à la résolution no 048-20.

SPORTS ET LOISIRS

ENTRETIEN DES PLATEBANDES

157-20

Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau

et unanimement résolu qu'un montant approximatif de 2 000 \$ soit autorisé pour des travaux d'entretien des platebandes au parc de l'Envol, à la bibliothèque municipale, à l'hôtel de ville et à la station de pompage PR-3 au lac Selby.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense aux postes budgétaires # 02 19000 522, 02 47000 499, 02 70150 521 et 02 70230 522.

CULTURE/PROMOTION TOURISTIQUE

Aucun point apporté, aucun nouveau dossier discuté.

SÉCURITÉ PUBLIQUE/COMMUNICATIONS

Aucun point apporté, aucun nouveau dossier discuté.

SUBVENTIONS/APPUI/PARTICIPATIONS

AIDE FINANCIERE NATURE ET CREATION 2020

158-20

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais

et unanimement résolu qu'une aide financière de 3 000 \$ soit accordée pour venir en aide à l'organisation de l'exposition de sculptures NATURE ET CRÉATION 2020 qui se déroulera cet été, sur le site du Domaine des Côtes d'Ardoise.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 62200 970.

VARIA

Monsieur le maire adresse des remerciements, au nom du conseil municipal, à Monsieur Pierre Loiseau pour ses 34 ans de loyaux services en tant que directeur général et greffier au sein de la Municipalité.

Monsieur le conseiller Guillaume Brais fait lecture d'une lettre de Monsieur Michel Brais adressée au conseil municipal pour les féliciter de l'embauche de la nouvelle directrice générale et greffière, Madame Mélanie Thibault.

QUESTIONS DU PUBLIC

Séance à huis clos et par visioconférence. Aucun public présent.

La population a été invitée à présenter ses questions par courriel. Une réponse écrite leur parviendra dans les meilleurs délais.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

159-20

Proposé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

et unanimement résolu que l'assemblée soit close.

Adopté.

Pierre Janeczek, maire

Pierre Loiseau, greffier

Nicole Gingras, trésorier

